

Module 1

Pour commencer : qui, pourquoi et comment participer à la création d'écosystèmes d'information plus sûrs ?

M E K O X V R U M O R S A F E T Y K
R L J L T H R E A T M E D I A L P J
U D I S I N F O R M A T I O N I R Q
S N C A P A C I T Y I W B O L T O Z
T G V S A N A L Y S I S X G C E T D
U A C C O U N T A B I L I T Y R E I
S O U R C E P K L R I S Q U E A C G
W P J A H J O U R N A L I S T C T N
C C H A N N E L B J G Z N W E Y I I
V U L N E R A B I L I T Y T V S O T
S F X W K P V E C O S Y S T E M N Y
G R T Z H U M A N I T A R I A N I R

Trouve les mots

REDEVABILITÉ

ANALYSE

CAPACITÉ

CANAL

DIGNITÉ

DÉSINFORMATION

ÉCOSYSTÈME

HUMANITAIRE

JOURNALISTE

DEGRÉ D'ALPHABÉTISATION

~~MÉDIA~~

~~PROTECTION~~

~~RISQUE~~

RUMEURS

SÛRETÉ

SOURCE

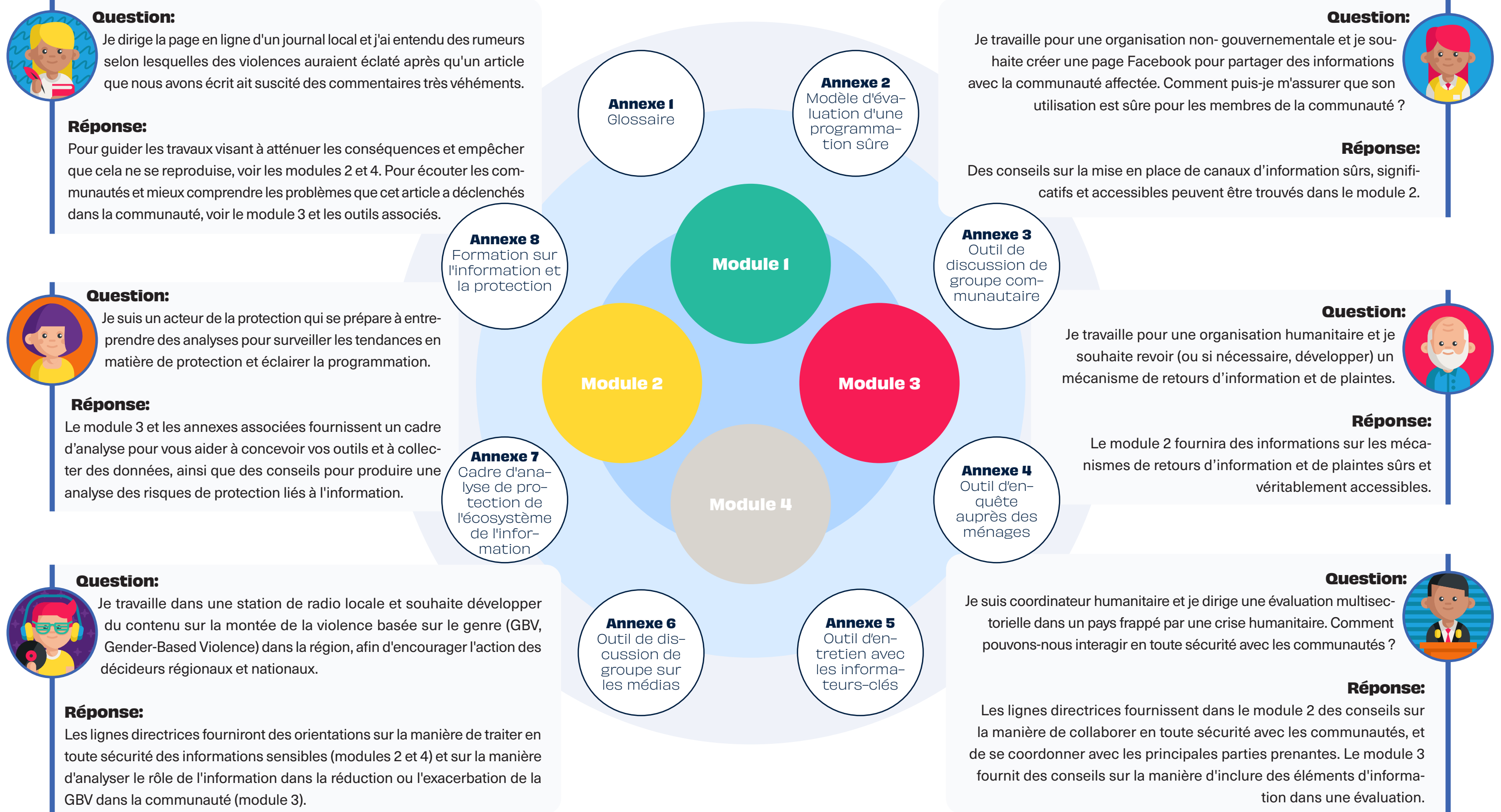
MENACE

CONFIANCE

VULNÉRABILITÉ

Carte des lignes directrices : Comment utiliser les modules et annexes

Information et risques : une approche de protection des écosystèmes d'information ?



Remerciements

Ces lignes directrices ont été rendues possibles grâce au généreux soutien du Bureau for Humanitarian Assistance (BHA) par l'intermédiaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Internews souhaite exprimer sa gratitude à tous ceux qui ont contribué aux lignes directrices « Information et risques : une approche de protection des écosystèmes d'information ».

Équipe de développement et de rédaction des lignes directrices d'Internews : Stijn Aelbers, Emily Cowlrick, Floriane Echegut, Lea Krivchenia, Haley McCoin, Irene Scott.

Groupe consultatif du projet et pairs évaluateurs : Nadia Akmoun (IOM), Raphael Bacot (REACH), Adrienne Brooks (Mercy Corps), Stuart Campo (OCHA), Victoria Dangond Peralta (Internews), Marina Di Lauro (Oxfam), Katie Drew (GPC), Marie Dozin (GPC), Tiffany Easthom (Nonviolence Peaceforce), Giovanna Federici (NRC), Andre Heller (IRC), Séverine Lacroix (IOM), Anahi Iacucci (HCR), Francesco Michele (GPC), Briana Orr (IRC), Nathaniel Raymond (Université de Yale), Joelle Rizk (CICR), Fausto Spiga (REACH), Mark Silverman (CICR), Kathrine Starup (RDC), Craig Twitt (Internews), John Warnes (HCR).

Conception et illustrations : Corneliu Comendant, Emily Cowlrick, Floriane Echegut, Julia Huang, Ganaëlle Tilly

Ces ressources ont été créées dans le cadre du projet [Community Voices for Better Protection \(CVBP\)](#). Ce projet vise à comprendre les risques associés à l'information dans des contextes humanitaires du point de vue des acteurs humanitaires sur le terrain, des agences spécialisées en protection, des médias et autres fournisseurs d'informations. Se fondant sur des travaux de terrain menés en 2022-2023 dans trois endroits – Irak, Mali et Philippines –, ces ressources visent à combler les lacunes dans la compréhension et la réponse aux risques et aux informations.

Pour tout commentaire ou suggestion concernant l'amélioration de ces directives, veuillez contacter l'équipe humanitaire d'Internews via info@internews.org

© Internews octobre 2023. Cette publication est protégée par le droit d'auteur, mais le texte peut être utilisé gratuitement à des fins de plaidoyer, de campagne, d'éducation et de recherche, à condition que la source soit citée dans son intégralité. Les titulaires des droits d'auteur demandent que toute utilisation de ce type soit enregistrée auprès d'eux à des fins d'évaluation d'impact. Pour toute copie dans d'autres circonstances, ou pour réutilisation dans d'autres publications, ou pour traduction ou adaptation, une autorisation doit être obtenue. Les informations contenues dans cette publication sont correctes au moment de la publication.



Contenu du module 1

Termes clés..	5
Pourquoi ces lignes directrices ont-elles été élaborées ?	7
À qui s'adressent les lignes directrices ?	8
Qu'est-ce que cela signifie pour vous ?	9
Qu'entend-on par risques liés à l'information et à la protection, et comment interagissent-ils lorsqu'une communauté est confrontée à une crise ?	10
Comment utiliser les lignes directrices ?	12
Aperçu du Module 2.	14
Guide annexe du module 2	16
Aperçu du Module 3.	17
Guide annexe du module 3	20
Aperçu du Module 4.	21
Guide annexe du module 4	22



Termes clés

Vous trouverez un glossaire complet à l'annexe I.

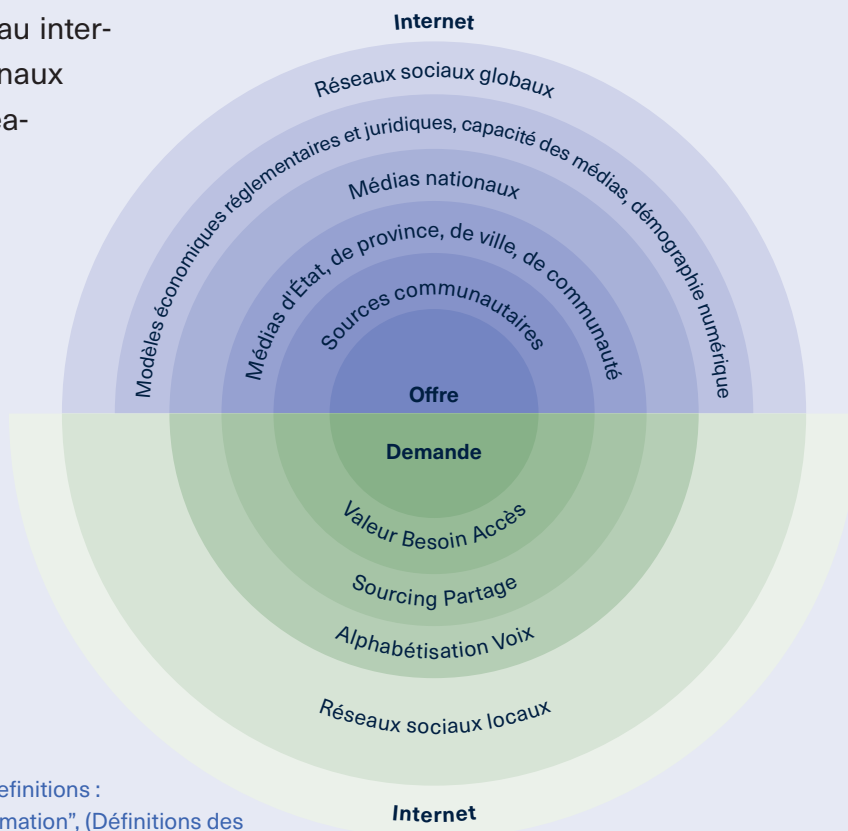
Accès à l'information : The ability to safely create, share, seek and obtain information.

Création d'information : La création d'information fait référence aux informations qui sont élaborées pour atteindre un public au-delà des pairs immédiats du créateur. Cela peut être le fait d'un individu, d'un groupe, d'une organisation ou de créateurs de contenu professionnels tels que les médias. Elle va au-delà du simple partage d'informations brutes et implique un niveau de création, de curation ou d'apport personnel dans la présentation de l'information.

Refus d'accès à l'information : Lorsque la liberté de créer, de partager, de rechercher et d'obtenir des informations est délibérément "entravée d'une manière et à un degré tels, qu'elle empêche les communautés affectées de jouir de leurs droits fondamentaux et de satisfaire leurs besoins essentiels".¹

Désinformation : Diffusion intentionnelle de fausses informations dans le but de nuire. Elle "induit la population en erreur et, comme effet secondaire, interfère avec le droit du public de savoir et le droit des individus de rechercher, de recevoir et de transmettre des informations".²

Écosystème d'information : Réseau interconnecté de diverses sources, canaux et plateformes qui facilitent la création, la diffusion et la consommation d'informations au sein d'une communauté, un environnement ou un contexte particulier. L'écosystème comprend les médias traditionnels, les médias sociaux, les sites web, les individus et les organisations, les gouvernements et autres entités qui contribuent à la circulation de l'information et influencent la manière dont la communauté ou le public y accède et la comprend.



¹ Global Protection Cluster - Protection risks' definitions : "Disinformation and Denial of Access to Information", (Définitions des risques de protection : "Désinformation et refus d'accès à l'information")

² Ibid.

Risques de protection liés à l'information : Les risques de protection qui sont la conséquence d'un manque d'information et/ou qui sont liés à l'accès, à la création ou au partage d'informations. Un risque est l'exposition réelle ou potentielle de la population concernée à la violence, à la coercition ou à la privation délibérée (il prend en compte la menace, la vulnérabilité de la population affectée et les capacités existantes pour réduire la probabilité de la menace).

Obtention d'informations : L'obtention d'informations fait référence à l'acte de recevoir des informations (sous la forme d'informations brutes ou de contenus élaborés) de la part de sources ou de fournisseurs d'informations (voir l'annexe 1 pour les définitions de ces acteurs), à la fois en ligne et hors ligne, par n'importe quel canal et sous n'importe quelle forme (verbale, écrite, visuelle, etc.).

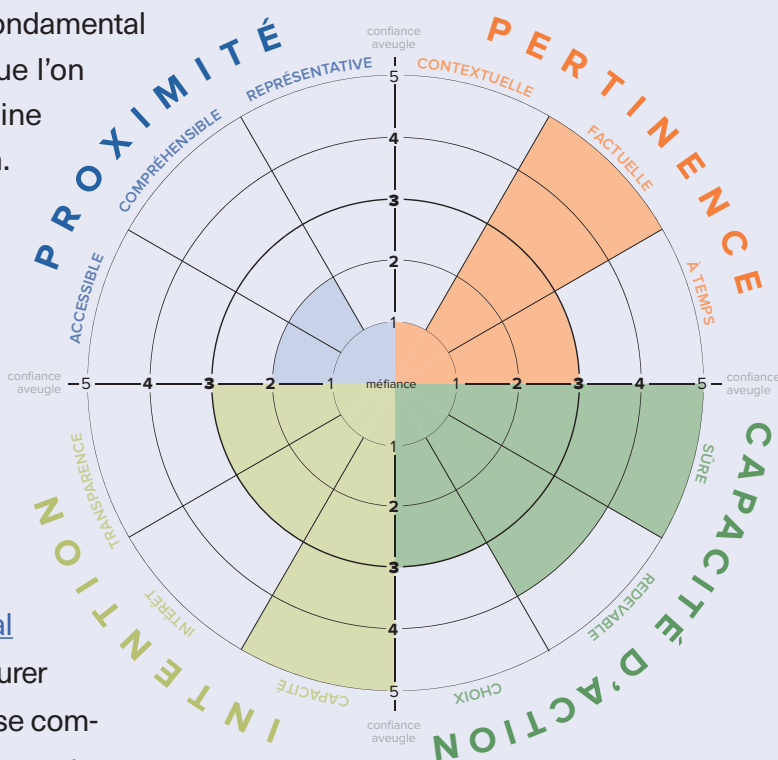
Un accès sûr à l'information : L'accès à l'information est sûr lorsqu'une personne ou un groupe n'est pas confronté à des risques lors de la création, du partage, de la recherche et de l'obtention d'informations.

Recherche d'informations : La recherche d'informations fait référence à l'acte de rechercher des informations (ou du contenu) auprès d'une source ou d'un fournisseur d'informations (voir les définitions ci-dessous), à la fois en ligne et hors ligne, par n'importe quel canal et sous n'importe quelle forme (verbale, écrite, visuelle, etc.).

Partage d'informations : Dans le cadre des présentes lignes directrices, on entend par "partage d'informations" le fait de partager des informations sans les conditionner de quelque manière que ce soit.

La confiance : La confiance est un facteur fondamental dans l'accès à l'information. La confiance que l'on accorde à une source d'information détermine l'écoute et le partage de cette information. Un manque de confiance conduit généralement les individus et les communautés à ne pas s'engager auprès d'une source d'information.

La confiance aveugle peut entraîner une baisse du niveau d'action et un risque plus élevé d'informations erronées, de désinformation, mésinformation et de malinformation. Internews a développé le [Trust Analytical Framework](#) pour permettre de définir et de mesurer la confiance dans les informations. Le cadre se compose de quatre volets et de douze sous-composants.



À propos des lignes directrices

Pourquoi ces lignes directrices ont-elles été élaborées ?

L'information.....



.... joue une multitude de rôles dans les contextes humanitaires et de transition. C'est la première chose dont les gens ont besoin pour prendre des décisions vitales au début d'une crise.



....est essentielle pour faire valoir ses droits tout au long d'une crise, y compris les droits humanitaires.



.... aide les communautés touchées et déplacées à participer à la recherche de solutions durables.



.... (le processus de création, de partage, de recherche et d'accès) peut créer ou exacerber les risques de protection.



....est également utilisée comme une arme : le refus d'accès à l'information et la désinformation ont été identifiés dans de nombreuses crises comme des outils permettant de priver les communautés touchées de l'accès aux services publics et humanitaires.



.... doit être considérée comme un outil permettant de contribuer à la protection effective des communautés touchées.

Les individus prennent constamment des décisions sur les risques et les avantages de l'accès aux services, et il en va de même pour l'accès à l'information. Les personnes touchées par une crise doivent avoir un accès sûr et significatif à des informations exactes pour connaître et exercer leurs droits, et participer aux décisions qui les affectent.³ À cause d'un refus d'accès à l'information, les communautés touchées par une crise peuvent être privées de services et favoriser des mécanismes d'adaptation négatifs. Cela peut exacerber d'autres risques liés à la protection, notamment la violence sexiste, la discrimination, la traite des personnes ou la restriction des déplacements. Malgré la reconnaissance du caractère central des besoins d'information des personnes touchées par les crises, l'absence d'approche commune, systématique et structurée parmi les acteurs humanitaires et les autres acteurs de l'information entraîne des lacunes ou des pratiques en matière d'information qui créent ou exacerbent les risques de protection pour les communautés touchées, les travailleurs humanitaires et les autres fournisseurs d'information.

³ Core Humanitarian Standard on Quality and Accountability (Norme humanitaire fondamentale de qualité et de redevabilité), initiative conjointe de CHS Alliance, The Sphere Project et Groupe URD, 2014.

Pour y remédier, les présentes lignes directrices visent à combler les lacunes dans deux domaines :

1. Que pouvons-nous faire pour améliorer l'accès sûr et significatif à des informations précises ?
2. Comment le faire de manière à ne pas ajouter de risques à la communauté dans le processus ?

Grâce à ces lignes directrices, les acteurs de l'information peuvent aider à renforcer la capacité qu'ont les communautés touchées de comprendre les risques de protection liés à l'information, afin qu'elles puissent interagir de manière plus sûre avec l'écosystème de l'information et prendre des décisions en connaissance de cause. Les acteurs locaux de l'information, tels que les médias locaux, la société civile et le gouvernement, jouent un rôle essentiel à cet égard, et les acteurs humanitaires internationaux ont la responsabilité de contribuer à cet accès en instaurant un climat de confiance avec les communautés. Les acteurs de l'information peuvent jouer un rôle de "médiateur" ou de fournisseur d'informations, en créant un environnement sûr pour l'échange d'informations, en soulevant les questions relatives au respect de la vie privée et en atteignant des personnes qui, autrement, n'auraient pas accès à l'information. En utilisant l'analyse de protection guidée par ces modules et outils, les acteurs locaux de l'information peuvent identifier l'origine des menaces et leurs impacts sur les communautés affectées, et développer des interventions médiatiques et humanitaires qui construiront ou renforceront les capacités de ces communautés à éliminer ou atténuer les risques de protection liés à l'information.

Les lignes directrices comprennent des modèles d'outils pour la collecte de données, le renforcement des capacités et la programmation sûre - tous ces outils doivent toujours être adaptés au contexte.

À qui s'adressent les lignes directrices ?

Ces lignes directrices ont été élaborées pour soutenir un ensemble de parties prenantes qui partagent des informations et s'engagent auprès des communautés touchées par une crise. Il peut s'agir d'une organisation qui gère son propre mécanisme de retour d'information, d'une agence qui mène des activités d'engagement communautaire parallèlement à son programme sectoriel, d'une station de radio locale, d'acteurs engagés dans un travail de protection communautaire, d'une organisation de la société civile dotée d'un vaste programme de sensibilisation communautaire.

En pratique, ces lignes directrices sont conçues pour aider toute personne s'engageant auprès des communautés ou produisant du matériel d'information local à comprendre les risques liés à ses stratégies d'information et de communication avec les communautés affectées, et à adapter son engagement auprès des communautés en intégrant la sécurité, la dignité, l'accès significatif, la redevabilité, la participation et l'autonomisation des communautés affectées.

Quel que soit l'endroit où vous travaillez avec des communautés touchées par une crise, un accès sûr et significatif à l'information renforce la qualité globale de la réponse humanitaire et relève de la responsabilité de tous les acteurs de l'écosystème de l'information.

Qu'est-ce que cela signifie pour vous ?

Tous les acteurs de l'humanitaire et de l'information, y compris les médias, ont intérêt à comprendre l'écosystème de l'information et les risques de protection qui y sont associés, que ce soit pour promouvoir un accès sûr et significatif aux services, ou pour garantir la responsabilité vis-à-vis de la population touchée.



Tous les acteurs humanitaires et autres acteurs de l'information, y compris les médias, ont la capacité d'ajuster leurs approches et la conception de leurs programmes, afin de prévenir les dommages involontaires et promouvoir un accès et une participation significatifs au sein de la population touchée.

Une analyse de protection approfondie menée par **le groupe sectoriel de protection ou les partenaires de protection**, qui inclut les risques liés à l'information (désinformation et déni d'information) et saisit le rôle de l'information dans l'exacerbation d'autres risques de protection, est plus essentielle que jamais dans un contexte mondial où l'information est utilisée comme une arme pour influencer et contrôler la politique et les populations.



Les lignes directrices peuvent être utilisées à tout moment de la réponse humanitaire et sont également pertinentes dans les contextes de développement. Elles peuvent :

- contribuer à la conception de programmes humanitaires et médiatiques
- soutenir la mise en œuvre
- assurer que l'engagement de la communauté se fait en toute sécurité
- contribuer à la conception de mécanismes de retour d'information et de plaintes
- veiller à ce que le travail de sensibilisation du public ne mette pas les gens davantage en danger
- soutenir le développement ou la mise à jour d'outils de gestion des données pour les évaluations sectorielles ou multisectorielles, le monitoring de protection et dans le cadre des exercices de suivi et d'évaluation

Qu'entend-on par risques liés à l'information et à la protection, et comment interagissent-ils lorsqu'une communauté est confrontée à une crise ?

L'information est une composante essentielle de toute crise humanitaire. Elle peut contribuer à atténuer les risques de protection, mais aussi en créer de nouveaux ou exacerber ceux qui existent déjà. Pour schématiser :

Ces interactions se produisent au sein d'un écosystème d'information, où l'accès sûr à des informations utiles peut avoir un impact positif sur les individus, en les aidant à rester en sécurité ou en les aidant à faire valoir leurs droits.



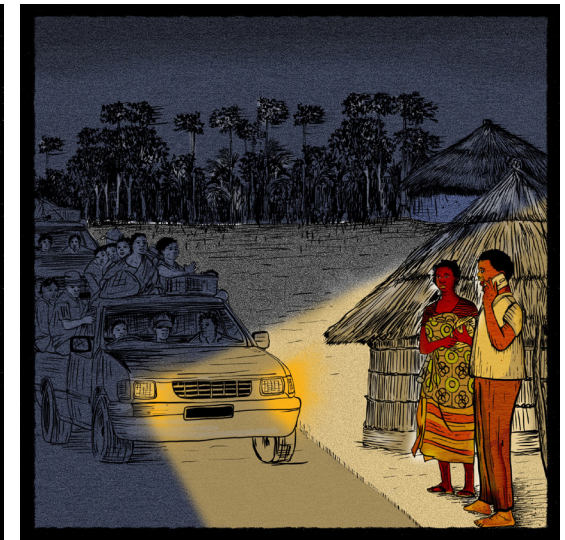
Une femme filme un attentat dans son quartier dans l'espoir d'obtenir justice.



Un groupe communautaire de jeunes partage publiquement un message sur les médias sociaux célébrant ou promouvant un refuge pour femmes et enfants.



Un membre d'un groupe minoritaire s'enquiert des routes sûres pour quitter une zone contestée.



Une famille décide de rester dans une zone sinistrée sur la base d'informations reçues par une source fiable.

Toutefois, ces interactions pourraient également générer de nouveaux risques de protection ou exacerber les risques existants.

Pour faire face aux risques de protection liés à la l'information, nous devons comprendre quelles sont les menaces; qui sont les plus vulnérables à ces menaces; et quelles sont les capacités existantes pour réduire la probabilité de ces menaces.



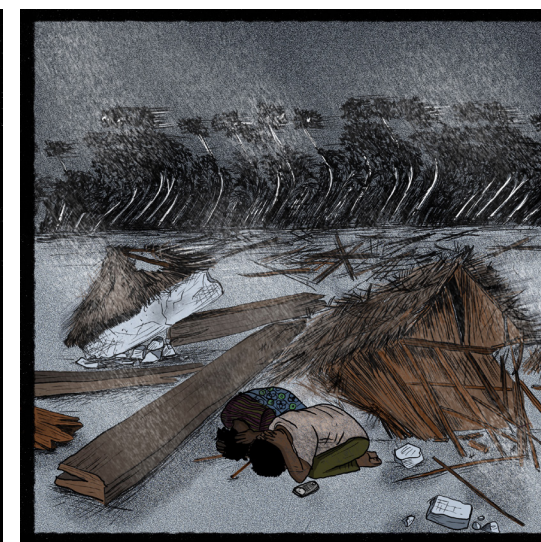
Certaines informations peuvent être sensibles lorsqu'elles sont partagées et peuvent conduire à ce que la femme ou les personnes filmées soient prises pour cible.



Si la culture numérique est faible, le groupe de jeunes pourrait, par inadvertance, révéler l'emplacement du refuge à des agresseurs, ce qui mettrait les femmes et les enfants qui y vivent en plus grand danger. Ou en partageant des informations non vérifiées ou obsolètes, il pourrait encourager les femmes à se réfugier dans un endroit peu sûr.



Les membres d'un groupe minoritaire peuvent, sans le savoir, révéler des informations d'identification à une partie hostile lorsqu'ils discutent des itinéraires de déplacement sûrs.



Une famille peut choisir de rester dans un lieu exposé au danger et ignorer les alertes officielles sur la base d'informations provenant d'une source qu'ils pensent fiable, mais qui l'est finalement peu.

Comment utiliser les lignes directrices ?

Ces lignes directrices sont composées de quatre modules qui peuvent être utilisés indépendamment les uns des autres. Sept annexes contenant des outils et des modèles accompagnent les modules et sont reliées à des points spécifiques du contenu des modules.

Module 1 : Pour commencer : qui, pourquoi et comment participer à la création d'écosystèmes d'information plus sûrs. Ce module est une introduction aux lignes directrices qui comprend la terminologie clé, les questions fréquemment posées, et vous aide à utiliser les modules 2, 3 et 4 en fonction de vos besoins et de vos objectifs. Vous êtes en train de lire le module 1.

Module 2 : Comment contribuer à des écosystèmes d'information plus sûrs en adaptant les méthodes de travail ? Ce module vous aide à comprendre les risques potentiels associés aux activités d'information et de communication entreprises dans le cadre de votre travail, et à proposer des solutions pour atténuer ces risques. Le module 2 traite de l'accès significatif à l'information et des meilleures pratiques pour garantir la redevabilité vis-à-vis de la communauté. Il se concentre sur les risques potentiels associés aux activités d'engagement communautaire, à la sensibilisation, aux mécanismes de retour d'information et au partage de l'information, et examine les risques ou les préjudices qui peuvent découler de différentes approches. Les acteurs humanitaires reconnaîtront le parallèle avec les principes d'intégration de la protection, et les autres acteurs trouveront des ressources susceptibles de les aider dans leur travail et de faciliter la collaboration avec les acteurs humanitaires.

Module 3 : Réduire les risques de protection liés à l'information : un cadre d'analyse. Ce module vous aide à entreprendre une analyse de la protection de l'écosystème de l'information, afin d'identifier les activités qui réduiront les risques de protection liés à l'information. La première section est consacrée à un cadre qui rassemble les données utiles pour comprendre les risques de protection liés à l'information présents dans votre contexte. La deuxième section est un guide qui vous aidera à organiser les données en vue d'une analyse et de recommandations basées sur vos objectifs et votre expertise. Les médias locaux, la société civile, les acteurs humanitaires et les spécialistes de la protection utiliseront cette section différemment en fonction de leurs activités et de leurs capacités. Ce module se concentre sur les risques auxquels les communautés sont confrontées en raison du contexte de crise lui-même, qu'il s'agisse d'un conflit armé, d'une migration, d'une catastrophe naturelle ou climatique, ou de toute autre crise.

Module 4 : Réduire les préjudices : un guide pour les médias et les journalistes en situation d'urgence. Ce module est conçu pour les journalistes, les professionnels des médias et les créateurs de contenu qui s'engagent dans des activités telles que le reportage, l'interview, le tournage, la photographie ou la collaboration avec des membres de communautés touchées par une crise, afin de répondre à leurs besoins d'information et d'amplifier leurs voix. S'inspirant de l'éthique journalistique, ce module adopte une approche de la création de contenu fondée sur des principes qui visent à éviter d'exacerber les préjudices subis par les communautés vulnérables confrontées à des crises.

Vous trouverez ci-dessous des questions plus approfondies pour comprendre ce que vous pouvez tirer de chaque module.

Aperçu du Module 2 : Comment contribuer à des écosystèmes d'information plus sûrs en adaptant les méthodes de travail ?

Pourquoi devrions-nous toujours nous préoccuper de la sécurité lorsque nous nous engageons auprès de la communauté concernée ?

Les acteurs humanitaires, les médias et les autres fournisseurs d'informations cherchent souvent à renforcer l'engagement, la participation et la redevabilité envers les communautés, ce qui va dans le sens des efforts déployés pour intégrer la protection et rendre les programmes plus sûrs et plus redevables. Cependant, même avec des objectifs bien intentionnés, il est important d'être conscient que *notre façon de travailler* peut augmenter ou diminuer les risques et les préjudices pour les individus et les communautés. Par exemple, le fait de ne pas donner accès à des informations fiables crée des risques, mais la participation accrue des personnes qui s'expriment, partagent leurs préoccupations ou même assistent à des réunions, s'accompagne également de risques qui doivent être pris en compte et atténués.

Les initiatives communautaires - qui sont essentielles pour les approches locales et dirigées par les communautés - peuvent également comporter des risques. Nous pouvons aider les communautés à identifier et à atténuer ces risques en aidant les membres de la communauté à concevoir ces initiatives et à y accéder en toute sécurité. Par exemple, il est courant que les stations de radio locales organisent des émissions d'appel qui permettent aux auditeurs de partager leurs points de vue, leurs préoccupations et leurs questions, en direct sur les ondes. Il arrive que les auditeurs critiquent les efforts d'aide de la communauté et fassent part, par exemple, d'expériences où l'aide n'a pas été suffisante, est arrivée trop tard ou n'a pas été distribuée de manière équitable. Si ces conversations sont diffusées sans que des praticiens ou des experts soient impliqués pour donner un aperçu de la manière dont la réponse est organisée et, surtout, de ce qui est en préparation, ces formats risquent de créer des antagonismes inutiles et d'alimenter la méfiance. Dans les situations où les gens sont invités à s'exprimer publiquement (plutôt que de manière anonyme), les facilitateurs doivent être conscients du climat juridique et politique général et s'assurer que les gens ne risquent pas de subir des représailles de la part d'acteurs politiques ou d'autorités.

Y a-t-il des risques à prendre en compte lorsque l'on fournit des informations par l'intermédiaire de plateformes en ligne ?

La croissance rapide des écosystèmes d'information numérique a permis la communication de masse et offre aux acteurs de l'information dans les situations humanitaires de nouvelles possibilités de communiquer directement avec les populations touchées et de faciliter la communication entre elles. De plus en plus, les conversations et l'engagement sur l'aide et les services humanitaires se font en ligne et dans les cas où il n'y a pas ou peu de modération, la désinformation peut ne pas être contestée et perpétuer des rumeurs préjudiciables. La plupart des risques et des considérations de sécurité mentionnés ci-dessus s'appliquent à la communication et aux informations transmises par voie numérique. Toutefois, les nouvelles technologies s'accompagnent de risques distincts qui évoluent rapidement et qui doivent être compris par les fournisseurs d'informations et les communautés. Les paramètres de confidentialité personnelle, les niveaux de confidentialité dans les groupes "fermés" ne sont que quelques-uns des facteurs qui peuvent rendre difficile l'engagement dans les environnements en ligne pour les personnes, et en particulier pour les personnes en situation de vulnérabilité. Par exemple, alors qu'un groupe WhatsApp peut être considéré comme privé ou fermé (il faut que quelqu'un vous autorise à y entrer), une fois que le nombre de membres de ce groupe atteint le point où la capacité de surveillance et de modération partagée est limitée, ces groupes fonctionnent de facto comme des plateformes ouvertes, avec peu de contrôle sur les personnes qui s'y joignent et sur leurs intentions. Les informations sur les personnes en situation de crise peuvent attirer l'attention d'escrocs, de trafiquants d'êtres humains ou d'autres entités malveillantes qui peuvent chercher à exploiter leur vulnérabilité à des fins lucratives ou contraires à l'éthique.

Pourquoi la coordination entre les acteurs de l'information dans une crise humanitaire est-elle essentielle ?

Parce qu'elle favorise un accès sûr et significatif à des informations utiles et exactes. Un écosystème d'information sain comprend une gamme variée d'acteurs de l'information qui ont le même objectif : fournir des moyens sûrs, dignes et significatifs aux personnes pour rechercher, accéder, créer et partager l'information, y compris dans les communautés touchées par des crises humanitaires. Les acteurs de l'information ont des atouts différents et ont besoin d'un soutien différent en fonction de leur rôle, de leurs capacités et de leurs ressources. La coordination entre les médias, la société civile, le gouvernement et la communauté humanitaire, qui fournit des ressources et relie les efforts, renforcera à la fois la réponse humanitaire et l'écosystème de l'information.

Quels sont les outils disponibles pour m'aider à adapter mes méthodes de travail afin de contribuer à un écosystème de l'information plus sûr ?

Guide annexe du module 2	
Annexes	Liens avec les lignes directrices / objectifs
Annexe 1 : Glossaire des termes relatifs à l'information et à la protection	Définitions de la terminologie utilisée dans ce document d'orientation en rapport avec la protection, l'information, les concepts et le travail humanitaires et de développement.
Annexe 2 : Outil d'évaluation des risques	Aide toute personne travaillant dans le domaine de la communication, de l'information ou de l'engagement communautaire à identifier les risques et les avantages d'un projet ou d'une intervention, et à soutenir le processus de prise de décision concernant la sécurité de la mise en œuvre d'un projet au sein d'une communauté.
Annexe 6 : Outil de discussion avec les médias	L'outil de discussion de groupe est conçu pour recueillir des données auprès de personnes travaillant dans les médias, sur les quatre piliers du cadre d'analyse de protection de l'écosystème de l'information.
Annexe 8 : Formation sur l'information et la protection	Introduction à l'information et à la protection pour le personnel humanitaire, les médias et les membres de la communauté affectée.

Aperçu du Module 3 : Réduire les risques de protection liés à l'information : un cadre d'analyse

Qu'est-ce qu'une analyse de protection de l'écosystème de l'information et comment cela soutiendra-t-il mon travail ?

L'objectif de ce type d'analyse de la protection est de fournir des recommandations pour informer les organisations et les acteurs de l'information sur leurs méthodes de travail, de manière à promouvoir un accès sûr et significatif à des informations exactes. Pour identifier ces recommandations, nous devons comprendre quels sont les risques auxquels les gens sont confrontés : quelles sont les menaces auxquelles les gens sont confrontés, qui dans la communauté est le plus vulnérable à ces menaces, et quelles sont les capacités existantes pour éliminer ou réduire cette menace.

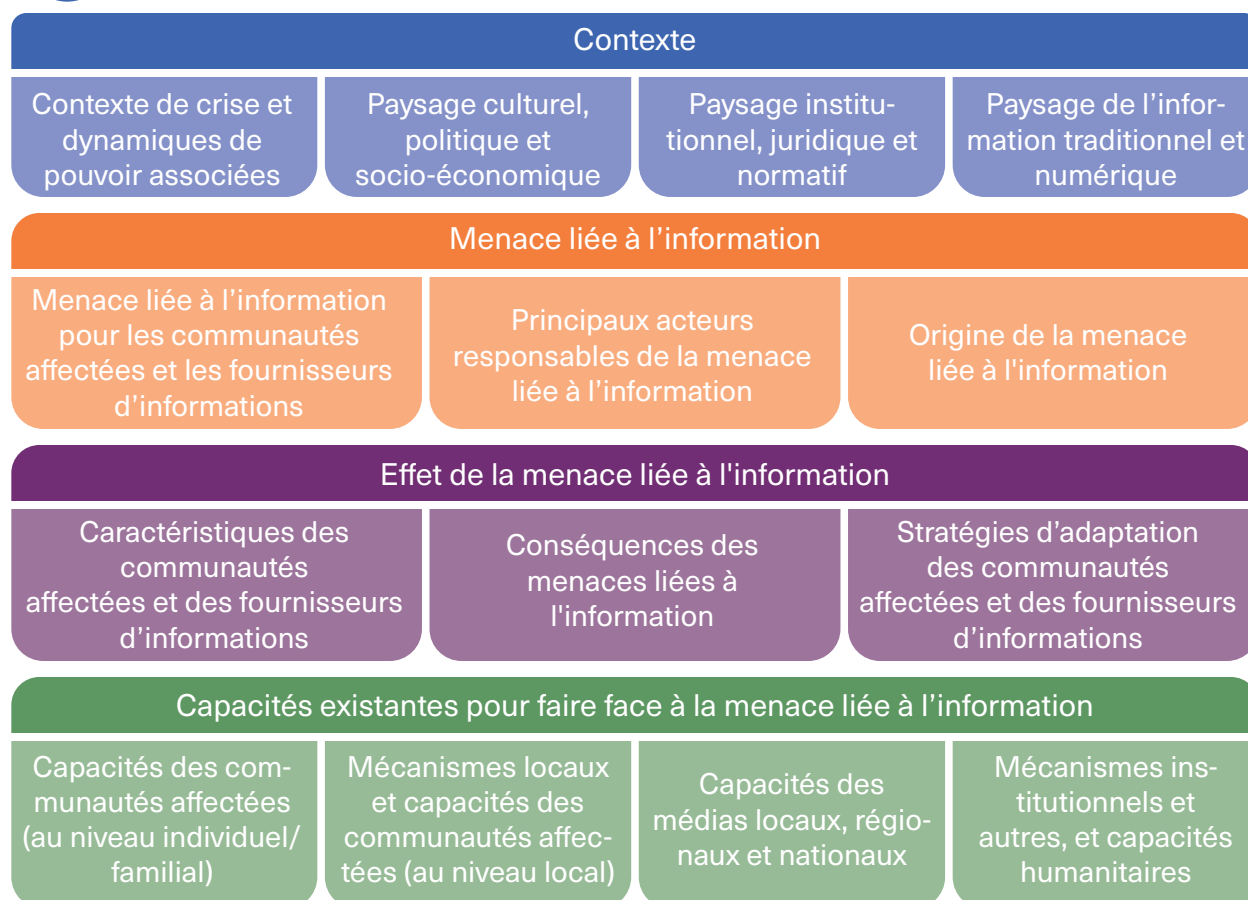
Exemples de résultats d'une analyse de protection de l'écosystème de l'information :

- ✓ Refus d'accès à l'information : *Une journaliste vivant dans une zone de conflit a écrit un article sur la situation sécuritaire dans sa région. Elle doit marcher plusieurs kilomètres pour accéder à Internet car le groupe armé non-étatique qui contrôle la zone a détruit toutes les infrastructures de communication, pour empêcher l'information de circuler dans et hors de la région. Le trajet est particulièrement dangereux pour les femmes, mais elle préfère voyager seule afin de ne pas mettre d'autres personnes en danger. La femme est agressée alors qu'elle se rend sur Internet pour rédiger son rapport. Le refus d'accès à l'information a contraint la femme à prendre des risques pour créer des informations, ce qui a donné lieu à des violences sexistes.*
- ✓ Désinformation: *À l'approche d'un typhon, de nombreux membres d'une communauté de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (IDP, "Internally Displaced Persons") refusent d'évacuer leurs abris temporaires situés dans un camp et de se réfugier dans un endroit plus sûr. Une longue campagne de désinformation visant la crédibilité du gouvernement et le manque d'indépendance des acteurs humanitaires a entamé la confiance des gens dans ces sources, et donc dans les messages d'urgence émanant du gouvernement et des agences humanitaires. Nombreux sont ceux qui pensent que les efforts d'évacuation sont une stratégie visant à les déplacer vers des régions moins favorables.*

Sur quoi porte le cadre d'analyse de protection de l'écosystème de l'information (IPAF, "Information Protection Analytical Framework") ?

Le cadre d'analyse de protection de l'écosystème de l'information fournit une structure commune pour l'analyse des risques de protection liés à l'information. Le cadre doit être adapté au contexte particulier et aux objectifs d'une analyse spécifique. Le cadre fournit des orientations sur les domaines thématiques (contexte, menace, vulnérabilité, capacité) qui doivent être pris en compte lors de la conception d'outils d'analyse. Les questions analytiques qui figurent dans les lignes directrices et les questions relatives à la collecte de données dans le cadre de différentes méthodologies fournies dans les annexes, soutiennent cette conception.

LE CADRE D'ANALYSE DE PROTECTION DE L'ÉCOSYSTÈME DE L'INFORMATION



Devons-nous utiliser l'ensemble du cadre d'analyse de protection de l'écosystème de l'information (tous les piliers et sous-piliers) pour effectuer notre analyse ?

Une fois que vous avez identifié la raison pour laquelle vous souhaitez comprendre les risques de protection liés à l'information, examinez le tableau de la question précédente et voyez quels piliers et sous-piliers sont les plus pertinents pour vos besoins. De quelles informations disposez-vous déjà grâce aux évaluations existantes et de quelles informations avez-vous besoin pour mieux comprendre le contexte, la menace, la communauté affectée qui pourrait être plus ou moins vulnérable à cette menace ? Quelles sont les informations dont vous avez besoin pour trouver des solutions afin de réduire ces risques : par exemple, la communauté a-t-elle besoin d'un soutien en matière de maîtrise de l'information ; les médias locaux et les acteurs humanitaires travaillent-ils déjà ensemble pour renforcer l'écosystème de l'information ; le gouvernement comprend-il et surveille-t-il la désinformation ?

N'oubliez pas que l'objectif est non seulement d'identifier le problème (la menace et ses effets négatifs), mais aussi de trouver des solutions pour promouvoir un accès sûr et significatif à des informations exactes.

Comment utiliser les lignes directrices pour mettre à jour les outils de collecte de données existants ?

Le cadre d'analyse de protection de l'écosystème de l'information est un bon point de départ pour identifier les besoins d'information que vous pourriez ajouter à vos outils existants, afin de renforcer votre analyse de l'écosystème de l'information et des risques de protection qui y sont liés. Vous pouvez également suivre les tendances pour évaluer si vos outils actuels couvrent déjà les principaux besoins d'information. N'oubliez pas de consulter les autres ressources disponibles produites par le gouvernement, la société civile, les médias et les organisations humanitaires dans les contextes dans lesquels vous travaillez - il y en a souvent beaucoup !

Quels sont les outils disponibles dans les lignes directrices pour comprendre les risques de protection liés à l'information ?

Guide annexe du module 3	
Annexes	Liens avec les lignes directrices / objectifs
Annexe 1 : Glossaire des termes relatifs à l'information et à la protection	Définitions de la terminologie utilisée dans ce document d'orientation en rapport avec la protection, l'information, les concepts et le travail humanitaires et de développement.
Annexe 3 : Outil de discussion avec les groupes de discussion communautaires	L'outil de discussion de groupe est conçu pour recueillir des données communautaires sur les quatre piliers du cadre d'analyse de protection de l'écosystème de l'information.
Annexe 4 : Outil d'enquête auprès des ménages	Cet outil peut être utilisé pour mener une enquête auprès d'une communauté spécifique ou d'une population plus large afin de comprendre comment elle crée, recherche et partage l'information. Il a pour but d'aider à identifier les risques auxquels les personnes peuvent être confrontées dans ce cadre.
Annexe 5 : Outil d'entretien avec les informateurs-clés	Des entretiens individuels approfondis avec des fournisseurs d'informations sélectionnés au sein de la population touchée et de la communauté d'accueil permettront d'obtenir des informations sur les risques de protection qui pourraient être trop sensibles pour être discutés dans le cadre des discussions de groupe (FGD, "Focus Group Discussion").
Annexe 6 : Outil de discussion avec les médias	L'outil de discussion de groupe est conçu pour recueillir des données auprès de personnes travaillant dans les médias, sur les quatre piliers du cadre d'analyse de protection de l'écosystème de l'information.
Annexe 7 : le cadre d'analyse de protection de l'écosystème de l'information (IPAF)	Imprimez l'IPAF
Annexe 8 : Formation sur l'information et la protection	Introduction à l'information et à la protection pour le personnel humanitaire, les médias et les membres de la communauté affectée.

Aperçu du Module 4 : Réduire les préjudices : un guide pour les médias et les journalistes en situation d'urgence

Pourquoi y a-t-il un module dédié aux médias et aux journalistes ?

Ce module est destiné aux journalistes, aux professionnels des médias et aux créateurs de contenu qui travaillent dans un contexte humanitaire avec des communautés vulnérables. Le module vise à soutenir ceux qui rendent compte directement des personnes touchées par une crise en les interviewant, en les photographiant ou en les filmant, et fournit des recommandations pour s'assurer que les pratiques des médias ne contribuent pas aux risques de protection auxquels la communauté est confrontée. Bien que les modules 1, 2 et 3 soient également pertinents pour les médias, nous reconnaissons que les médias ont des questions, des compétences, des expériences et des objectifs particuliers dans leur travail, qui sont différents de ceux des acteurs humanitaires et de protection, et c'est pourquoi un module sur mesure a été développé pour mettre en évidence les domaines particuliers de pertinence dans ce travail.

Pourquoi l'analyse de la protection et la réduction des risques sont-elles pertinentes pour les médias et les journalistes ?

Les responsabilités qui incombent à tous les acteurs de l'information pour combler les lacunes dans la compréhension des risques de protection liés à l'information et dans la réponse à y apporter, sont conformes au code éthique (Code of Ethics) de la Society of Professional Journalists. Les journalistes et autres professionnels des médias sont confrontés à des pressions éthiques sans précédent en période de crise, qu'il s'agisse d'un conflit, d'une catastrophe naturelle ou de toute autre crise ayant eu un impact significatif sur la vie des communautés. Si tous les médias doivent à tout moment respecter des normes éthiques et des codes de conduite en matière de reportage professionnel, il est important de se rappeler que des précautions supplémentaires peuvent s'avérer nécessaires lorsque l'on travaille avec une communauté vulnérable touchée par une crise.

Guide annexe du module 4

Annexes	Liens avec les lignes directrices / objectifs
Annexe 1 : Glossaire des termes relatifs à l'information et à la protection	Définitions de la terminologie utilisée dans ce document d'orientation en rapport avec la protection, l'information, les concepts et le travail humanitaires et de développement.
Annexe 2 : Outil d'évaluation des risques	Aide toute personne travaillant dans le domaine de la communication, de l'information ou de l'engagement communautaire, à identifier les risques et les avantages d'un projet ou d'une intervention, et à soutenir le processus de prise de décision concernant la sécurité de la mise en œuvre d'un projet au sein d'une communauté.
Annexe 3 : Outil de discussion avec les groupes de discussion communautaires	L'outil de discussion de groupe est conçu pour recueillir des données communautaires sur les quatre piliers du cadre d'analyse de protection de l'écosystème de l'information.
Annexe 4 : Outil d'enquête auprès des ménages	Cet outil peut être utilisé pour mener une enquête auprès d'une communauté spécifique ou d'une population plus large afin de comprendre comment elle crée, recherche et partage l'information. Il a pour but d'aider à identifier les risques auxquels les personnes peuvent être confrontées dans ce cadre.
Annexe 5 : Outil d'entretien avec les informateurs-clés	Des entretiens individuels approfondis avec des fournisseurs d'informations sélectionnés au sein de la population touchée et de la communauté d'accueil permettront d'obtenir des informations sur les risques de protection qui pourraient être trop sensibles pour être discutés dans le cadre des discussions de groupe (FGD).
Annexe 6 : Outil de discussion avec les médias	L'outil de discussion de groupe est conçu pour recueillir des données auprès de personnes travaillant dans les médias, sur les quatre piliers du cadre d'analyse de protection de l'écosystème de l'information.
Annexe 7 : Le cadre d'analyse de protection de l'écosystème de l'information (IPAF)	Imprimez l'IPAF
Annexe 8 : Formation sur l'information et la protection	Introduction à l'information et à la protection pour le personnel humanitaire, les médias et les membres de la communauté affectée.

Fin du module 1

